

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2742

11 novembre 2008

SOMMAIRE

Adrina	131603	Kelso CCS II S.à.r.l.	131612
Algra S.A.	131616	Kelso CCS I S.à.r.l.	131612
a&o Management S.à r.l.	131591	Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl	131587
Bateman Luxembourg S.A.	131581	L'Association Portugaise des Indépendants au Luxembourg	131611
Captiva Capital Management S.à r.l.	131615	LBREP II Master S.à r.l.	131610
CCP II Netherlands S.à r.l.	131616	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	131571
Cedinvest SPF S.A.	131616	LuxCitation S.A.	131590
Citigroup Participation Luxembourg Limi- ted	131581	Luxco 65 S.à r.l.	131615
C.M.C. Communication Médias Courtage S.A.	131607	Makena Capital Luxco B	131604
Consortium Financier Luxembourgeois	131611	Medstead Luxco S.à.r.l.	131570
CS Catwalk-Showroom S.à r.l.	131601	Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l.	131608
Demo Holding S.A.	131591	PanEuropean Office Holding (Luxem- bourg) S.à r.l.	131615
Diamond Air	131588	Patron SBS Properties Sàrl	131583
Eurocofisi S.A.	131589	Rocazur S.à r.l.	131583
Ezpellor	131611	Sataf	131602
Formica Luxembourg Holding	131590	Savoie Holdings S.à r.l.	131570
Fortis Solutions	131581	Sogespar S.A.	131614
Halsey Group S.à r.l.	131591	Solvadis Holding S.à.r.l.	131590
Holding Lukemis S.à r.l.	131607	Supinvest S.A.	131582
Infraluxcis S.à.r.l.	131615	TPG Sonic S.à r.l.	131570
International Orthopaedics S.A.	131582	Yellow Star Holding SA	131613
Isrop Participations	131606	Yellow Star S.A.	131613
Jucalo	131583		
K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l.	131584		

TPG Sonic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 117.328.

—
Extrait de la résolution des Associés de la Société prises en date du 8 octobre 2008

En date du 8 octobre 2008, les Associés ont pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de Monsieur Pierre Beissel de son mandat de gérant de classe B de la Société avec effet au 24 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

TPG Sonic S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008137821/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08412. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Medstead Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 446.250,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 122.437.

—
Suite aux décisions des détenteurs de certificats de la fondation, veuillez prendre note que, à compter du 20 août 2008:

L'Associé Stichting Pensioenfonds voor de Gezondheid Geestelijke en Maatschappelijke Belangen,

- immatriculé 41179049 auprès de la Chambre de Commerce d'Utrecht, aux Pays-Bas,

- domicilié 118 Jachthavenweg 1081 KJ Amsterdam, aux Pays-Bas,

- détenteur de 100 parts sociales (20 de catégorie A, 20 de catégorie B, 20 de catégorie C, 20 de catégorie D, 20 de catégorie E)

a changé sa dénomination sociale en Stichting Pensioenfonds Zorg en Welzijn.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEDSTEAD LUXCO S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008137823/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09863. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Savoie Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 91.603.

—
EXTRAIT

Monsieur Lloyd C. Perry a démissionné, avec effet immédiat le 8 octobre 2008, de sa fonction de gérant de la Société.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signatures

L'Agent domiciliaire

Référence de publication: 2008137812/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2008, réf. LSO-CV04359. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 38.775.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and eight, on the first August,
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and

companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2008.

2. LSF Lux Holdings IV, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 37856 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2008;

3. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2008;

4. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 41263 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2008;

5. Lone Star Investment Holdings Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 41262 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 July 2008.

Collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (societe a responsabilite limitee) denominated "Lone Star Capital Investments, S.ar.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Memorial C, Recueil des Societes et Associations C N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Schaeffer, dated 13 June 2008, not yet published in the Memorial C, Recueil des Societes et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 18 June 2008 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increases of 8 July 2008 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increases of 9 July 2008 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 23 July 2008 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 28 July 2008 decided under the authorised share capital; and
6. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Art. 7. of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 18 June 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 38,000.- (thirty-eight thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 38,560,250.- (thirty-eight million five hundred sixty thousand two hundred and fifty euro) represented by 308,482 (three hundred eight thousand four hundred eighty-two) ordinary shares divided into 78 (seventy-eight) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 38,598,250.- (thirty-eight million five hundred and ninety-eight thousand two hundred and fifty euro) represented by 308,786 (three hundred and eight thousand seven hundred and eighty-six) ordinary shares divided into 78 (seventy-eight) classes; and

b. to issue 304 (three hundred and four) new class W-3 shares (the New W-3 Shares) with a par value of EUR 125.- each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investment Holdings Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New W-3 Shares.

The payment of the New W-3 Shares is made for value on 18 June 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 38,598,250.- (thirty-eight million five hundred and ninety-eight thousand two hundred and fifty euro) as of 18 June 2008.

Second resolution

In resolutions of 8 July 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 146,375.- (one hundred and forty-six thousand three hundred and seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 38,598,250.- (thirty-eight million five hundred ninety-eight thousand two hundred and fifty euro) represented by 308,786 (three hundred and eight thousand seven hundred and eighty-six) ordinary shares divided into 78 (seventy-eight) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 38,744,625.- (thirty-eight million seven hundred and forty-four thousand six hundred and twenty-five euro) represented by 309,957 (three hundred and nine thousand nine hundred and fifty-seven) ordinary shares divided into 78 (seventy-eight) classes; and

b. to issue 587 (five hundred and eighty-seven) new class CC-3 shares (the New CC-3 Shares) with respect to the investment known as the "SC-2007 investment", 516 (five hundred and sixteen) new class H-3 shares (the New H-3 Shares) and 68 (sixty-eight) new class T-3 shares (the New T-3 Shares) in relation to the investment known as the "SC-2005-2 Investment" to the Company's shareholder Lone Star Global Holdings Ltd., with a par value of EUR 125.- each, and

c. to accept (i) the payment of a share premium of EUR 87.32 (eighty-seven euro and thirty-two cents) in relation to the "SC-2007" investment (ii) the payment of a share premium of EUR 113.50 (one hundred and thirteen euro and fifty cents) in relation to the "SC-2005-2 investment" and (iii) the payment of a share premium of EUR 69.76 (sixty-nine euro and seventy-six cent in relation to the "SC-2006 Investment".

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. of all the New CC-3 Shares, of all the New H-3 Shares and of all the New T-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New CC-3 Shares, of the New H-3 Shares and of the New T-3 Shares and of the share premiums has been made for value on 8 July 2008 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amounts is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 38,744,625.- (thirty-eight million seven hundred and forty-four thousand six hundred and twenty-five euro) as of 8 July 2008.

Third resolution

In resolutions of 9 July 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 24,500.- (twenty-four thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 38,744,625.- (thirty-eight million seven hundred and forty-four thousand six hundred and twenty-five euro) represented by 309,957 (three hundred and nine thousand nine hundred and fifty-seven) ordinary shares divided into 78 (seventy-eight) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 38.769,125 (thirty-eight million seven hundred and sixty-nine thousand one hundred twenty-five euro) represented by 310,153 (three hundred and ten thousand one hundred and fifty-three) ordinary shares divided into 79 (seventy-nine) classes.

b. to issue 96 (ninety-six) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) in relation to the investment known as the "JREF 2008 investment" and to create a new class of shares denominated "class B-5" shares and to issue 100 (one hundred) new class B-5 shares (the New B-5 Shares), in relation to the investment known as the "SC2008 investment", and

c. to pay a share premium of EUR 4.56 (four euro and fifty-six cent) in relation to the "JREF 2008 investment";

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted:

- (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Global Holdings, Ltd. and Lone Star Investment Holdings Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Real Estate Holdings Ltd. to all the New A-4 Shares and of the share premium, (iii) the waiver by LSF Lux Holdings IV, LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Global Holdings, Ltd. and Lone Star Real Estate Holdings Ltd. of their preferential subscription rights and (iv) the subscription and payment by Lone Star Investment Holdings, Ltd. to all the new B-5 Shares,

The payment of the New A-4 Shares and of the share premium is made for value on 9 July 2008 by Lone Star Real Estate Holdings Ltd. and the payment of the New B-5 Shares is made for value on 9 July 2008 by Lone Star Investment Holdings Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the certificates evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 38.769,125 (thirty-eight million seven hundred and sixty-nine thousand one hundred twenty-five euro) as of 9 July 2008.

Fourth resolution

In a resolution of 23 July 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,000.- (three thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 38.769,125 (thirty-eight million seven hundred and sixty-nine thousand one hundred twenty-five euro) represented by 310,153 (three hundred and ten thousand one hundred and fifty-three) ordinary shares divided into 79 (seventy-nine) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 38.772,125.- (thirty-eight million seven hundred seventy-two thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 310,177 (three hundred and ten thousand one hundred and seventy-seven) ordinary shares divided into 79 (seventy-nine) classes.

b. to issue 24 (twenty-four) new class A-4 shares (the New A-4 Shares); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 38.34 (thirty-eight euro and thirty-four cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings IV, LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Global Holdings, Ltd. and Lone Star Investment Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights and (ii) the subscription and payment by Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. to all New A-4 Shares, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New A-4 Shares and the share premium is made for value on 23 July 2008 by Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 38,772,125.- (thirty-eight million seven hundred seventy-two thousand one hundred and twenty-five euro) as of 23 July 2008.

Fifth resolution

In a resolution of 28 July 2008, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,000.- (three thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 38,772,125.- (thirty-eight million seven hundred seventy-two thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 310,177 (three hundred and ten thousand one hundred and seventy-seven) ordinary shares divided into 79 (seventy-nine) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 38,775,125.- (thirty-eight million seven hundred and seventy-five thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 310,201 (three hundred ten thousand two hundred and one) ordinary shares divided into 79 (seventy-nine) classes.

b. to issue 24 (twenty-four) new class A-4 shares (the New A-4 Shares).

c. to pay a share premium of an amount of EUR 2.51 (two euro and fifty-one cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that (i) LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Investment Holdings, Ltd. and Lone Star Global Holdings, Ltd. have waived their preferential subscription right and (ii) Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. has subscribed to and paid for the new A-4 Shares and the amount of the share premium.

The payment of the New A-4 Shares and the share premium is made for value on 28 July 2008 by Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 38,775,125.- (thirty-eight million seven hundred and seventy-five thousand one hundred and twenty-five euro) as of 9 July 2008.

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 38,775,125.- (thirty-eight million seven hundred and seventy-five thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 310,201 (three hundred ten thousand two hundred and one) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,227 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 36,797 class B-1 shares;
5. 6,000 class C-1 shares;
6. 8,287 class D-1 shares;
7. 974 class E-1 shares;
8. 11 class F-1 shares;
9. 1,606 class G-1 shares;
10. 2 class H-1 shares;
11. 111 class 1-1 shares;
12. 943 class J-1 shares;
13. 2,200 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 29,912 class H-2 shares;
19. 3,422 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,082 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 1,989 class P-2 shares;
26. 1,074 class Q-2 shares;
27. 688 class R-2 shares;
28. 49 class S-2 shares;
29. 7 class T-2 shares;
30. 28,647 class U-2 shares;
31. 10,195 class V-2 shares;
32. 2,183 class W-2 shares;
33. 3,736 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 66 class Z-2 shares;

36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 54 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 86 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,062 class C-3 shares;
45. 7,804 class D-3 shares;
46. 8,972 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 13,298 class H-3 shares;
49. 10,934 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 216 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 7,814 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 8,342 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 125 class S-3 shares;
60. 5,255 class T-3 shares;
61. 14,222 class U-3 shares;
62. 3,247 class V-3 shares;
63. 502 class W-3 shares;
64. 9,119 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 6 class BB-3 shares;
69. 12,525 class CC-3 shares;
70. 221 class DD-3 shares;
71. 50 class EE-3 shares;
72. 13 class FF-3 shares;
73. 371 class GG-3 shares;
74. 13,191 class HH-3 shares;
75. 218 class II-3 shares;
76. 421 class A-4 shares;
77. 168 class B-4 shares;
78. 209 class A-5 shares;
79. 100 class B-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le premier aout.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2008;

2. LSF Lux Holdings IV, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 37856 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2008;

3. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2008;

4. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 41263 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2008;

5. Lone Star Investment Holdings Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 41262 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 juillet 2008.

Ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments, S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stûmper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Schaeffer, en date du 13 juin 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour:

1. Constatation de l'augmentation de capital du 18 juin 2008 décidée sous le capital autorisé
2. Constatation des augmentations de capital du 8 juillet 2008 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 9 juillet 2008 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 23 juillet 2008 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 28 juillet 2008 décidée sous le capital autorisé; et
6. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 18 juin 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 38.000,- (trente-huit mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 38.560.250,- (trente-huit millions cinq cent soixante mille deux cent cinquante euros) représenté par 308.482 (trois cent huit mille quatre cent quatre-vingt-deux) parts sociales divisées en 78 (soixante-dix-huit) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 38.598.250,- (trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 308.786 (trois cent huit mille sept cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires divisées en 78 (soixante-dix-huit) classes;

b. d'émettre 304 (trois cent quatre) nouvelles parts sociales de classe W-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe W-3), ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., Lux Holdings XII et Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investment Holdings, Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe W-3.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe W-3 a été effectué le 18 juin 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd. la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 38.598.250,- (trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros) au 18 juin 2008.

Deuxième résolution

Dans une résolution du 8 juillet 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 146.375,- (cent quarante-six mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 38.598.250,- (trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 308.786 (trois cent huit mille sept cent quatre-vingt-six) parts sociales divisées en 78 (soixante-dix-huit) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 38.744.625,- (trente-huit millions sept cent quarante-quatre mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 309.957 (trois cent neuf mille neuf cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires divisées en 78 (soixante-dix-huit) classes;

b. d'émettre 587 (cinq cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe CC-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3) en relation avec l'investissement "SC-2007", 516 (cinq cent seize)

nouvelles parts sociales de classe H-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-3) et 68 (soixante-huit) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3) en relation avec l'investissement "SC-2005-2" ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) à Lone Star Global Holdings Ltd.; et

c. d'accepter (i) le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 113,50 (cent treize euros et cinquante cents) en relation avec l'investissement "SC-2005-2" et (ii) le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 69,76 (soixante-neuf euros et soixante-seize cents) en relation avec l'investissement "SC2006".

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings Ltd. et Lone Star Investment Holdings, Ltd. à leurs droits de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe H-3 et de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe CC-3, des Nouvelles Parts Sociales de classe H-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et des primes d'émission a été effectué le 8 juillet 2008 par Lone Star Global Holdings, Ltd., et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte attestant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 38.744.625,- (trente-huit millions sept cent quarante-quatre mille six cent vingt-cinq euros) au 8 juillet 2008.

Troisième résolution

Dans une résolution du 9 juillet 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 24.500,- (vingt-quatre mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 38.744.625,- (trente-huit millions sept cent quarante-quatre mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 309.957 (trois cent neuf mille neuf cent cinquante-sept) parts sociales divisées en 78 (soixante-dix-huit) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 38.769.125,- (trente-huit millions sept-cent soixante-neuf mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.153 (trois cent dix mille cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires divisées en 79 (soixante-dix-neuf) classes;

b. d'émettre 96 (quatre-vingt-seize) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4) en relation avec l'investissement "JREF 2008", de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée "classe B-5" et d'émettre 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe B-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-5) en relation avec l'investissement "SC2008", et

c. de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 4,56 (quatre euros et cinquante-six cents) en relation avec l'investissement "JREF 2008".

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Global Holdings, Ltd. et Lone Star Investment Holdings, Ltd. à leurs droits de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission (iii) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Global Holdings, Ltd. et Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. à leurs droits de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Investment Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe B-5.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission ont été effectués le 9 juillet 2008 par Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. ainsi que le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-5 ont été effectués le 9 juillet 2008 par Lone Star Investment Holdings, Ltd. et la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des certificats attestant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne vahetur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 38.769.125,- (trente-huit millions sept-cent soixante-neuf mille cent vingt-cinq euros) au 9 juillet 2008.

Quatrième résolution

Dans une résolution du 23 juillet 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 3.000,- (trois mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 38.769.125,- (trente-huit millions sept-cent soixante-neuf mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.153 (trois cent dix mille cent cinquante-trois) parts sociales divisées en 79 (soixante-dix-neuf) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 38.772.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.177 (trois cent dix mille cent soixante-dix-sept) parts sociales ordinaires divisées en 79 (soixante-dix-neuf) classes;

b. d'émettre 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 38,34 (trente-huit euros et trente-quatre cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que (i) LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Global Holdings, Ltd. et Lone Star Investment Holdings, Ltd ont renoncé à leurs droits de souscription préférentiels et (ii) Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. a procédé à la souscription et au paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 ainsi qu'au versement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 23 juillet 2008 par Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte attestant le versement de la valeur de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 38.772.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-cinq euros) au 23 juillet 2008.

Cinquième résolution

Dans une résolution du 28 juillet 2008, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 3.000,- (trois mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 38.772.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.177 (trois cent dix mille cent soixante-dix-sept) parts sociales divisées en 79 (soixante-dix-neuf) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 38.775.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-quinze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.201 (trois cent dix mille deux cent un) parts sociales ordinaires divisées en 79 (soixante-dix-neuf) classes;

b. d'émettre 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 2,51 (deux euros et cinquante et un cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings IV, Ltd., LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Global Holdings, Ltd. et Lone Star Investment Holdings Ltd. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Real Estate Holdings Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 ainsi que le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 28 juillet 2008 par Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et ladite copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 38.775.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-quinze mille cent vingt-cinq euros) au 28 juillet 2008.

Sixième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 38.775.125,- (trente-huit millions sept cent soixante-quinze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 310.201 (trois cent dix mille deux cent un) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.227 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 36.797 parts sociales de classe B-1;
5. 6.000 parts sociales de classe C-1;
6. 8.287 parts sociales de classe D-1;
7. 974 parts sociales de classe E-1;
8. 11 parts sociales de classe F-1;
9. 1.606 parts sociales de classe G-1;
10. 2 parts sociales de classe H-1;
11. 111 parts sociales de classe 1-1;
12. 943 parts sociales de classe J-1;
13. 2.200 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 29.912 parts sociales de classe H-2;
19. 3.422 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.082 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 1.989 parts sociales de classe P-2;
26. 1.074 parts sociales de classe Q-2;
27. 688 parts sociales de classe R-2;
28. 49 parts sociales de classe S-2;
29. 7 parts sociales de classe T-2;
30. 28.647 parts sociales de classe U-2;
31. 10.195 parts sociales de classe V-2;
32. 2.183 parts sociales de classe W-2;
33. 3.736 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 66 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 54 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 86 parts sociales de classe A-3;

43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.062 parts sociales de classe C-3;
45. 7.804 parts sociales de classe D-3;
46. 8.972 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 13.298 parts sociales de classe H-3;
49. 10.934 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 216 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 7.814 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 8.342 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 5.255 parts sociales de classe T-3;
61. 14.222 parts sociales de classe U-3;
62. 3.247 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 9.119 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 6 parts sociales de classe BB-3;
69. 12.525 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 371 parts sociales de classe GG-3;
74. 13.191 parts sociales de classe HH-3;
75. 218 parts sociales de classe II-3;
76. 421 parts sociales de classe A-4;
77. 168 parts sociales de classe B-4;
78. 209 parts sociales de classe A-5;et
79. 100 parts sociales de classe B-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 août 2008. LAC/2008/33265. Reçu mille soixante-quinze euros cinquante-deux cents. Eur 0,50% = 1.075,52

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008136724/5770/552.

(080160539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Fortis Solutions, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 117.580.

Extrait des résolutions

prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 octobre 2008

En date du 27 octobre 2008, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Elle prend note de la démission de Monsieur Thomas ROSTRON de son poste de président et administrateur de la Sicav avec effet au 1^{er} mars 2008, actée par résolution circulaire du conseil d'administration du 2 mars 2008 et approuve la nomination de Monsieur Nicolas FALLER en tant que président de la Sicav.

Elle renouvelle le mandat d'administrateur de Messieurs William DE VIJLDER, Jean-François FORTEMPS, Nicolas FALLER et Paul MESTAG.

Elle renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de la Société PricewaterhouseCoopers.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2009.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

POUR FORTIS SOLUTIONS

Nathalie Moroni

Référence de publication: 2008137834/755/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00149. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Citigroup Participation Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 86.197.

Le Registre de Commerce et des Sociétés est prié de procéder aux modifications suivantes au Registre de la Société Citigroup Participation Luxembourg Limited:

Monsieur Marc E. Pecquet resident, 84, boulevard Napoléon 1^{er} L-2210 Luxembourg, est à omettre du conseil d'administration de Citigroup International Luxembourg Limited. Monsieur Marc E. Pecquet a démissionné de son poste d'administrateur le 30 septembre 2008.

Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Pour le compte de Citigroup Participation Luxembourg Limited

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Signature / Laurence KREICHER

Référence de publication: 2008137938/1177/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05383. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Bateman Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 86.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 septembre 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Hayden Bradley SOMMER de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Marthinus Petrus BOTHA, résidant professionnellement au Tieroogstr 33, Centurion, Pretoria, Russie au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008137857/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00967. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

International Orthopaedics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 107.128.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 septembre 2008

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Fabio MAZZONI de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Sixième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Alain PEIGNEUX, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008137858/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2008, réf. LSO-CV06919. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Supinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 57.211.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 septembre 2008 que:

- ont été reconduits aux fonctions d'administrateurs:

* Monsieur Vardan DAVTYAN

* Madame Eliza VASILYAN

* Madame Marianne GOEBEL

- a été reconduit aux fonctions de commissaire aux comptes:

* La société Fiduciaire Grand-Ducale S.A., établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008137842/317/26.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09429. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Patron SBS Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 140.637.

- Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 25 septembre 2008 Glue la société Patron Investrnents S.à r.l. a cédé les 500 parts sociales qu'elle détenait à la société PATRON CAPITAL GP III Limited, ayant son siège social au Suite 7B & 8B, 50 Town. Range, Gibraltar, Royaume-Uni, registered under number 97969.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008137853/587/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Jucalo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3784 Tétange, 24, rue de Rumelange.

R.C.S. Luxembourg B 118.348.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008137901/2167/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09959. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Rocazur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 122.374.

Suite à la donation de parts du 4 septembre 2007 par laquelle Monsieur Emmanuel Poulgouras, né en Grèce à Athènes le 16/12/1923, domicilié à B-1060 Bruxelles, 13 chaussée de Charleroi, a donné en indivision et parts égales 1 (une) part de Rocazur Sàrl (la Société) à:

1. Mademoiselle Debora Lolita Abraham, née à B-Bruxelles le 02/07/1983, domiciliée à B-1640 Rhodes Saint Genèse, 13, avenue de Boesdael

2. Mademoiselle Lolita Grace Helena Abraham, née à B-Bruxelles le 22/04/1985, domiciliée à B-1640 Rhodes Saint Genèse, 13, avenue de Boesdael

3. Monsieur Douglas Samy Patrick Abraham, né à B-Bruxelles le 25/05/1988, domiciliée à B-1640 Rhodes Saint Genèse, 13, avenue de Boesdael

Le capital social de la Société est détenu comme suit:

Tremblay Estate Limited	17.499 parts sociales
Mademoiselle Debora Lolita Abraham	
Mademoiselle Lolita Grace Helena Abraham	1 part sociale en indivision
Monsieur Douglas Samy Patrick Abraham	
Total:	<hr/> 17.500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008137925/7857/30.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07189. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.576.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of October.

Before Us M^e Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the private limited liability company governed by the laws of Luxembourg K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l., established an having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, (Grand Duchy of Luxembourg), inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 140576, (the "Company"), incorporated by a deed of the undersigned notary of the 18th of July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2049 on the 23rd of August 2008.

The articles of association have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of the 30th of July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2145 of the 4th of September 2008.

The extraordinary general meeting is declared open at 11:00 a.m., with Mr Marc LOESCH, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Charles MONNIER, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Mrs Rebecca UNVERZAGT, lawyer, residing in Luxembourg.

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company by adding a third paragraph so as to provide for a share premium account.

2. To increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-) so as to raise it from its present amount of six hundred thousand US-Dollars (US\$ 600,000.-) to six hundred thousand and one hundred US-Dollars (US\$ 600,100.-).

3. To issue one (1) new share with a par value of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed capital increase.

4. To accept the subscription for this new share, with full payment of a share premium in a total amount of three million four hundred ninety-nine thousand nine hundred US-Dollars (US\$ 3,499,900.-), by K-Dow Petrochemicals B.V., a private limited liability company governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at 4542 NM Hoek, Herbert H. Dowweg 5, registered in the Trade Registry of the Netherlands ("Kamer van Koophandel") under the number 20142537 and to accept payment in full for such new share by a contribution in cash.

5. To amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

(ii) The shareholder present, the proxy of the represented shareholder and the number of its shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholder, the proxy of the represented shareholder and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxy of the represented shareholder, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and the shareholder represented declaring that its has had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend article 5, of the articles of association by adding a new third paragraph, which will read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.3. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-) so as to raise it from its present amount of six hundred thousand US-Dollars (US\$ 600,000.-) to six hundred thousand and one hundred US-Dollars (US\$ 600,100.-).

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to issue one (1) new share with a par value of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of these resolutions.

Subscription - Payment

There now appeared Mr Marc LOESCH, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of K-Dow Petrochemicals B.V. a private limited liability company governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at 4542 NM Hoek, Herbert H. Dowweg 5, registered in the Trade Registry of the Netherlands ("Kamer van Koophandel") under the number 20142537 (the "Sole Shareholder") by virtue of the proxy as referred under (ii) hereabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder for one (1) new share having a par value of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-), with full payment of a share premium in an amount of three million four hundred ninety-nine thousand nine hundred US-Dollars (US\$ 3,499,900.-), and to make full payment for such new share in cash.

The amount of three million five hundred thousand US-Dollars (US\$ 3,500,000.-), is thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Fourth resolution

The extraordinary general meeting resolves to accept said subscription and payment and to allot the one (1) new share to K-Dow Petrochemicals B.V. mentioned above.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the extraordinary general meeting resolves to amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1. The share capital is set at six hundred thousand and one hundred US-Dollars (US\$ 600,100.-) represented by six thousand and one (6,001) shares, having a par value of one hundred US-Dollars (US\$ 100.-) each, all subscribed and fully paid up."

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 11:30 a.m.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at fifteen thousand nine hundred Euros.

For the purposes of the registration the total amount of the capital increase and the share premium is evaluated at 2,545,084.35 EUR.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize octobre.

Par devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg K-DOW PETROCHEMICALS AMERICAS HOLDING S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140576 (la "Société"), constituée par un acte du notaire soussigné le 18 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2049 du 23 août 2008,

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suite à un acte du notaire soussigné du 30 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, 2145 du 4 septembre 2008.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc LOESCH, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Charles MONNIER, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Madame Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 5 des statuts en ajoutant un troisième alinéa afin de prévoir un compte prime d'émission.

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent Dollars Américains (US\$ 100,-) pour le porter de son montant actuel de six cent mille Dollars Américains (US\$ 600.000,-) à six cent mille et cent Dollars Américains (US\$ 600.100,-).

3. Émission d'une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (US\$ 100,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

4. Acceptation de la souscription de cette part sociale nouvelle, avec paiement intégral d'une prime d'émission d'un montant total de trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent Dollars Américains (US\$ 3.499.900,-), par K-Dow Petrochemicals B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à 4542 NM Hoek, Herbert H. Dowweg 5, inscrite au Registre du Commerce des Pays-Bas ("Kamer van Koophandel") sous le numéro 20142537 et acceptation de la libération intégrale en espèces.

5. Modification de l'article 5, alinéa premier, des statuts, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

(ii) L'associé présent, les mandataires de l'associé représenté, ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient, est indiqué sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par l'associé présent, les mandataires de l'associé représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Reste pareillement annexée aux présentes la procuration de l'associé représenté, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'associé représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5 des statuts en ajoutant un troisième alinéa qui sera rédigé comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.3. En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale."

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent Dollars Américains (US\$ 100,-) pour le porter de son montant actuel de six cent mille Dollars Américains (US\$ 600.000,-) à six cent mille et cent Dollars Américains (US\$ 600.100,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'émettre une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (US\$ 100,-) ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions.

Souscription - paiement

Est intervenu ensuite Monsieur Marc LOESCH, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de K-Dow Petrochemicals B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à 4542 NM Hoek, Herbert H. Dowweg 5, inscrite au Registre du Commerce des Pays-Bas ("Kamer van Koophandel") sous le numéro 20142537 (l'"Associé Unique"), en vertu de la procuration mentionnée au (ii) ci-avant.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (US\$ 100,-) chacune, avec paiement intégral d'une prime d'émission d'un montant de trois millions quatre cent quatre-vingt-dix mille neuf cent Dollars Américains (US\$ 3.499.900,-) et de libérer intégralement ces parts sociales nouvelles en espèces.

Le montant de trois millions cinq cent mille Dollars Américains (US\$ 3.500.000,-) est dès lors à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre une (1) part sociale nouvelle K-Dow Petrochemicals B.V. ci-dessus mentionnée.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, le assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à six cent mille et cent dollars US (US\$ 600.100,-) représenté par six mille et une (6.001) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent dollars US (US\$ 100,-) et entièrement libérées."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à quinze mille neuf cents euros.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à 2.545.084,35 EUR.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: LOESCH - MONNIER - UNVERZAGT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2008. Relation GRE/2008/4254. — Reçu Douze mille sept cent vingt-cinq euros et quarante-deux cents 0,50 %: 12.725,42 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138048/231/200.

(080161755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 453.174.525,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.605.

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 27 février 2008 de la société Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl que l'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 4 janvier 2008:

Monsieur Steven Earl Voskuil, né le 21 octobre 1968 dans le Wisconsin, aux Etats-Unis, et ayant pour adresse professionnelle le 351 Phelps Drive 75038 Irving, au Texas.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 4 janvier 2008:

Madame Jolene Louise Varney née le 28 septembre 1966 dans l'Iowa aux Etats-Unis, et ayant pour adresse professionnelle le 351 Phelps Drive 75038 Irving, au Texas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl

Frank Welman

Gérant

Référence de publication: 2008137951/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Diamond Air, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.581.

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh of October.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The company "RENOVA INDUSTRIES LTD.", recorded under the number 139929 B at the "Register of International Business Companies of the Bahamas", with its registered office in Nassau (Bahamas), 2nd Ten-ace West Centreville,

here represented by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of the proxy given under private seal.

That proxy initialled "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented by Mr Alain THILL, prenamed, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company (société à responsabilité limitée) "DIAMOND AIR", having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 108581, has been incorporated by deed of the undersigned notary on May 30, 2005, published in the Mémorial C number 1156 of November 5, 2005,

- that the appearing party is the sole shareholder of the prenamed company "DIAMOND AIR",

and that the appearing party, represented by Mr Alain THILL, prenamed, has taken the following resolution:

Resolution

Article six of the articles of association is amended as follows:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1,000) share quotas of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

When and as long as all the share quotas are held by one person, the articles 200-1 and 200-2 among others of the amended law concerning trade companies are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own share quotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and German states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den siebenundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft "RENOVA INDUSTRIES LTD.", eingetragen unter der Nummer 139929 B im "Register of International Business Companies of the Bahamas", mit Sitz in Nassau (Bahamas), 2nd Terrace West Centreville,

hier vertreten durch Herrn Alain THILL, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg), aufgrund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Diese Vollmacht bleibt nach "ne varietur" Paraphierung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten durch Herrn Alain THILL, vorbenannt, den amtierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "DIAMOND AIR", mit Sitz in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 108581, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 30. Mai 2005, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1156 vom 5. November 2005,

- dass die Komparentin die alleinige Gesellschafterin der vorgenannten Gesellschaft "DIAMOND AIR" ist.

- und dass die Komparentin, vertreten durch Herrn Alain THILL, vorbenannt, folgenden Beschluss gefasst hat:

Beschluss

Artikel sechs der Satzung wird wie folgt abgeändert:

" **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist auf fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,-) festgesetzt, dargestellt durch eintausend (1.000) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Wenn und solange alle Anteile in der Hand einer Person sind, dann sind, unter anderen, die Artikel 200-1 und 200-2 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften anzuwenden, d.h. dass jeder Beschluss des alleinigen Gesellschafters sowie jeder Vertrag zwischen ihm und der Gesellschaft schriftlich festgehalten werden muss und dass die Bestimmungen über die Generalversammlungen der Teilhaber nicht anwendbar sind.

Die Gesellschaft ist berechtigt, ihre eigenen Anteile zu erwerben unter der Bedingung, dass sie vernichtet werden und das Kapital verhältnismässig herabgesetzt wird."

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt siebenhundertfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der die englische und die deutsche Sprache beherrscht, erklärt hiermit auf Antrag der Komparentin dass diese Gründungsurkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Antrag derselben Komparentin und im Fall von Abweichungen des englischen und des deutschen Textes, ist die englische Fassung massgebend.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2008, Relation GRE/2008/4267. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138052/231/86.

(080161837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Eurocofisi S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 24.931.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008137957/1134/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08592. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Formica Luxembourg Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 729.625,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 100.944.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue en date du 22 octobre 2008 de la société Formica Luxembourg Holding que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 28 août 2008:

Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant B de la société.

2. Démission du Gérant B suivant en date du 28 août 2008:

Madame Pamela Valasuo, née 26 mai 1975 à Borgå, Finlande demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Formica Luxembourg Holding
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Fondé de pouvoir
Signatures

Référence de publication: 2008137952/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08689. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

LuxCitation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.406.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société LuxCitation SA qui s'est tenue en date du 6 octobre 2008 que:

Le Conseil d'Administration, accepte la démission de Monsieur Graham J. Wilson en tant que Administrateur de la société avec effet à ce jour et de ne pas le remplacer.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2008137833/803/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Solvadis Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.067.800,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 111.081.

Par résolutions prises en date du 30 septembre 2008, les associés ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprise de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, pour une période

venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008137949/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07319. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Demo Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.250,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 54.399.

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 7 octobre 2008 de la société Demo Holding S.A. que des associés ont pris les décisions suivantes:

- Démission de l'administrateur suivant à compter du 28 août 2008:

Madame Pamela Valasuo, née le 26 mai 1975 à Borgå, Finlande, demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité d'Administrateur de la société.

- Nomination du nouvel administrateur pour une durée de 6 ans à compter du 28 août 2008.

Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité d'Administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Demo Holding S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Référence de publication: 2008137944/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08686. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

a&o Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.800.000,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 130.250.

Par résolution signée en date du 18 août 2008, les associés ont décidé de nommer Teamaudit S.A., avec siège social au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprise pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008137945/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07315. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Halsey Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 375.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 79.579.

In the year two thousand eight, on the twenty-second of October
Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of HALSEY GROUP S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.579 (the Company), incorporated on 14 December 2000 pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 545 of 18 July 2001.

There appeared:

1. Christophe Gammal, economist, residing at 67, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg and holder of 1,500 (one thousand and five hundred) shares in the Company having a nominal value of EUR 25 (twenty five Euros) each;

2. David Harvey, company director, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg and holder of 12,000 (twelve thousand) shares in the Company having a nominal value of EUR 25 (twenty five Euros) each, hereby represented by Christophe Gammal, prenamed, by virtue of a proxy given in Monaco on October 17th, 2008; and

3. Kristel Segers, company director, residing at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg and holder of 1,500 (one thousand and five hundred) shares in the Company having a nominal value of EUR 25 (twenty five Euros) each, hereby represented by Christophe Gammal, prenamed by virtue of a proxy given in Luxembourg on October 20th, 2008.

The appearing parties referred to under items 1., 2. and 3. above are the current shareholders of the Company and are hereinafter referred to as the Shareholders, the parties referred to under items 2. and 3. being the Represented Shareholders.

The proxies from the Represented Shareholders, after having been initialled "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the Represented Shareholders and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders, present or represented as stated above, have requested the notary to record the following:

I. that the Shareholders hold all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 375,000 (three hundred and seventy five thousand Euros), represented by 15,000 (fifteen thousand) shares with a nominal value of EUR 25 each.

II. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices.

2. Amendment, restatement and renumbering of the articles of association of the Company (the Articles) in their entirety.

3. Appointment of Ms Daphné Ribot as manager of the Company and allocation of signatory powers to the managers of the Company.

4. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being present or represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Represented Shareholders at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the Articles and proceed to the restatement and renumbering of the Articles in their entirety so that the said Articles shall henceforth read as follows:

"Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration.

1.1 There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law by the name of "Halsey Group S.à r.l." (hereafter the "Company") which shall be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

1.2 The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object.

2.1 The Company may perform corporate management, accounting, secretarial and administration services of whatever kind as well as corporate domiciliation services for the benefit of third parties. The Company may in particular act as domiciliation agent and as trustee and provide relevant services to other companies, entities, persons or bodies of whatever nature, whatever sector they are active in and whatever origin. The Company may moreover carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

2.2 The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange

or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

2.3 The Company may generally carry out any activity or perform any operations which it deems useful for the accomplishment and development, whether directly or indirectly, of its objects.

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the city of Luxembourg.

3.2 It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3 The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the board of managers.

3.4 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Share capital

Art. 4. Capital.

4.1 The Company's subscribed share capital is set at EUR 375,000 (three hundred and seventy-five thousand euros), represented by 15,000 (fifteen thousand) ordinary shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each.

4.2 The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the meeting of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Profit sharing.

5.1 Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

5.2 Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

5.3 The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares.

6.1 If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

6.2 In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by a general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

6.3 The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

6.4 The requirements of articles 189 and 190 of the Law will apply.

Art. 7. Redemption of shares.

7.1 The Company shall have power to acquire shares in its own capital, provided it has sufficient distributable reserves and profits to that effect.

7.2 The acquisition and disposal by the Company of shares of its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of the shareholder(s).

Chapter III.- Management - Meeting of the board of managers -Representation - Authorized signatories

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by managers who shall form a board of managers. The managers are appointed by the general meeting of the shareholder(s) and each manager will receive an A or B signatory power. The managers with an A signatory power shall, at any time, hold shares in the Company, whether directly or indirectly through any entity, trust or any other arrangements, and the managers with a B signatory need not to be shareholders. For internal purposes, the managers with an A signatory power shall be referred to as the Directors and the managers with a B signatory power shall be referred to as the Managers. The general meeting of the shareholder(s) may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace any of the managers.

8.2 The managers are appointed for an unlimited duration.

8.3 All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of the shareholder(s) fall within the scope of competence of the board of managers.

8.4 The board of managers may appoint a chairman (the Chairman) of the board of managers from among its members by a vote of the majority of the managers present or represented at the meeting of the board of managers. The Chairman, if one is appointed, will preside at all meetings of the board of managers. The Chairman shall not be entitled to a second or casting vote at any meeting of the board of managers. In his/her absence, the other members of the board of managers

may appoint from among its members, by vote of the majority of the managers present or represented, a chairman pro tempore, who will preside at the relevant meeting.

8.5 The general meeting of the shareholder(s) shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers.

9.1 Meetings of the board of managers are convened by any member of the board of managers.

9.2 The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency, which will be specified in the convening notice, at least five days' written notice of the board of managers' meetings shall be given.

9.3 The meetings of the board of managers will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

9.4 The meetings of the board of managers are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

9.5 The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable means of telecommunication. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

9.6 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy.

9.7 Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and to speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 The board of managers can validly deliberate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

9.9 Resolutions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

9.10 In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Minutes of meetings of the board of managers.

10.1 The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by any of the following persons: (i) the Chairman or the chairman pro tempore (if any), the Secretary if one has been appointed or (iii) any two managers present at such meeting.

10.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by any of the following persons (i) the Chairman or the chairman pro tempore (if any), (ii) the Secretary, if one has been appointed or (iii) any two managers present at such meeting.

Art. 11. Representation - Authorised signatories.

11.1 In dealing with third parties, the managers shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

11.2 All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of the shareholder(s) fall within the scope of competence of the board of managers.

11.3 The Company shall be bound by the joint signature of any two managers with an A signatory power or the joint signature of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

11.4 The board of managers may subdelegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

11.5 The board of managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 12. Liability of managers. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the law.

Chapter IV.- Secretary

Art. 13. Appointment of a secretary.

13.1 A secretary may be appointed by a resolution of a general meeting of the shareholder(s)(the Secretary).

13.2 The Secretary, who may but need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the general meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of meetings of the board of managers and of the general meetings of the shareholder(s) and their transactions in a book to be kept for that purpose, and to sign the minutes of the board of managers.

13.3 He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided that he shall remain responsible for the tasks so delegated.

13.4 The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents in accordance with article 10.2.

Chapter V.- General Meetings of Shareholders

Art. 14. General meetings of the shareholder(s).

14.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholder(s).

14.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares it owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares it owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by shareholders' representing more than half of the share capital of the Company. However, resolutions to amend the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company, subject to the relevant provisions of the Law.

14.3 The annual general meeting of the shareholder(s) shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting within the corporate year following the close of the previous year.

14.4 Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him at shareholders' meetings.

14.5 As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter VI.- Corporate year - Financial statement - Profit sharing

Art. 15. Financial year. The Company's financial year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 16. Financial statements. Each year the books are closed and the board of managers prepares a balance sheet and a profit and loss account.

Art. 17. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss account at the Company's registered office.

Art. 18. Legal reserve - Dividends - Interim dividends.

18.1 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2 The balance may be distributed to the shareholders commensurate to their shareholding in the Company.

18.3 The share premium account of the Company may be distributed in full, in one or several times, to the members, within the limits set forth by applicable law by way of a decision taken by a general meeting of shareholders. In addition, the board of managers shall have the authority to make distributions taken from the share premium account of the Company, within the limits set forth by applicable law. The board of managers shall determine the terms and conditions of the distributions taken from the share premium account, and it shall in particular determine the amount to be paid, the payment date and the nature of the payment (i.e. in cash or in kind).

18.4 A general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends taken from the net profits of the Company or the distributable reserves of the Company, within the limits set forth by applicable law. In addition, the board of managers shall have the authority to declare and pay interim dividends taken from the net profits of the Company or the distributable reserves of the Company, within the limits set forth by applicable law. The board of managers shall determine the terms and conditions of the declaration and payment of the interim dividend, and it shall in particular determine the amount to be paid, the payment date and the nature of the payment (i.e. in cash or in kind).

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution.

19.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

19.2 The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

Art. 20. Liquidation.

20.1 Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

20.2 The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Chapter VIII. - Audit

Art. 21. External Auditor. The accounts of the Company are audited by an external auditor (réviseur d'entreprises) to be appointed by the board of managers on terms and conditions to be determined by the board of managers.

Chapter IX.- Governing law

Art. 22. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles."

Third resolution

The Meeting resolves to appoint Ms Daphne Ribot, legal officer, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg as manager of the Company for an unlimited duration.

The Meeting resolves that the managers of the Company shall each receive a signatory power as follows:

- Christophe Gammal, manager, with an A signatory power;
- Kristel Segers, manager, with an A signatory power;
- David Harvey, manager, with an A signatory power; and
- Daphné Ribot, manager, with a B signatory power.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux octobre.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée extraordinaire de l'associé unique de HALSEY GROUP S.à r.l. (l'Assemblée), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.579 (la Société). La Société a été constituée le 14 Décembre 2000 en vertu d'un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N ° 545 du 18 Juillet 2001 (la Société).

Ont comparu:

1. Christophe Gammal, économiste, résidant au 67, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg et titulaire de 1.500 (mille cinq cent) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune;

2. David Harvey, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et titulaire de 12.000 (douze mille) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, ici représenté par Christophe Gammal, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée à Monaco le 17 octobre 2008; et

3. Kristel Segers, directeur de sociétés, résidant au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et titulaire de 1.500 (mille cinq cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ici représenté par Christophe Gammal, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 octobre 2008.

Les parties comparantes mentionnées aux points 1, 2 et 3 ci-dessus sont les associés actuels de la Société (les Associés) et les parties comparantes mentionnées aux points 2. et 3. sont les associés représentés (les Associés Représentés).

Les procurations des Associés Représentés à la présente Assemblée après avoir été paraphées «ne varietur» par leur mandataire et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour enregistrement auprès des autorités concernées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire d'acter que:

I. les Associés représentent l'intégralité du capital social de la Société lequel s'élève à EUR 375.000 (douze mille cinq cent euros), représenté par 15.000 (quinze mille) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune.

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux avis de convocation.

2. Modification, reformulation et ré-énumération des statuts de la Société (les Statuts) dans leur intégralité.
 3. Nomination de Mme Daphné Ribot en tant que gérante de la Société et attribution de pouvoir de signature aux gérants de la Société.
 4. Divers.
- III. L'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant présente ou représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés Représentés se considérant eux-mêmes dûment convoqués et déclarent avoir une complète connaissance de l'ordre du jour qui a été mis à leur disposition par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier les Statuts et de procéder à leur refonte intégrale de telle sorte à ce que les Statuts se liront désormais de la manière suivante:

"Titre I^{er} . - Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er} . Nom et durée.

1.1 Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination "Halsey Group S.à r.l." (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société peut prester des services de gestion, comptabilité, secrétariat et administration de toute nature ainsi que des services de domiciliation au profit de tierces parties. Plus particulièrement, la Société peut agir en tant que domiciliataire et trust et fournir les services adéquats à d'autres sociétés, entités, personnes ou organisations de toute nature, quel que soit leur secteur d'activités et quelle que soit leur origine. La Société peut en outre réaliser toutes transactions liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes entreprises sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

2.2 La Société peut utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, créer, gérer, mettre en valeur et liquider ses actifs dans la mesure où ceux-ci peuvent être occasionnellement constitués principalement, mais de manière non-exhaustive, d'un portefeuille se composant de titres de toute origine, pour participer à la création, au développement et à la gestion de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissements, souscription, prise ferme ou option, titres et tout autre droit de propriété intellectuelle, de les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autre, pour recevoir ou accorder des licences sur les droits de propriétés intellectuelle et accorder à ou au bénéfice de sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, toute assistance y compris une aide financière, des prêts, avances ou garanties.

2.3 De façon générale, la Société peut entreprendre toute activité ou réaliser toute opération qu'elle jugera utile pour l'accomplissement et le développement, de manière directe ou indirecte, de son objet social.

Art. 3. Siège social.

3.1 La Société a son siège social dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

3.3 L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

3.4 La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social

Art. 4. Capital.

4.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 375.000 (trois cent soixante-quinze mille euros) représenté par 15.000 (quinze mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

4.2 Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Distribution des bénéfices.

5.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

5.2 Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

5.3 Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales.

6.1 S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

6.2 En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, qu'avec l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3 Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de décès à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

6.4 Les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sont d'application.

Art. 7. Rachat de parts sociales.

7.1 La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social, pour autant qu'elle possède des réserves et bénéfices distribuables suffisants à cet effet.

7.2 L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés.

Titre III. - Gérance - Réunions du Conseil de Gérance - Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par des gérants qui constituent un conseil de gérance. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés et chaque gérant se verra attribuer un pouvoir de signature A ou B. Les gérants ayant un pouvoir de signature A détiendront, à tout moment, des parts sociales de la Société, de façon directe ou indirecte via toute entité, trust ou tout autre arrangement, et les gérants ayant un pouvoir de signature B n'auront pas besoin d'être associés. Pour des raisons internes, il sera fait référence aux gérants ayant un pouvoir de signature A sous le terme Administrateurs et aux gérants ayant un pouvoir de signature B sous le terme Gérants. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer les gérants.

8.2 Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

8.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du conseil de gérance.

8.4 Le conseil de gérance peut nommer un président (le Président) du conseil de gérance parmi ses membres au moyen d'un vote de la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Le Président, si un Président a été désigné, présidera toutes les réunions du conseil de gérance. Le Président n'aura pas de second vote ni de voie prépondérante lors des réunions du conseil de gérance. En son absence, les autres membres du conseil de gérance désigneront parmi eux, par vote de la majorité des gérants présents ou représentés, un président pro tempore, qui présidera la réunion concernée.

8.5 L'assemblée générale des associés déterminera la rémunération ainsi que les conditions de nomination de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance.

9.1 Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout membre du conseil de gérance.

9.2 Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté dans des cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins cinq jours.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

9.4 Les réunions sont tenues aux lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

9.5 Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

9.6 Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou courrier électronique (courriel).

9.7 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent s'entendre et se parler. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

9.8 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

9.9 Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

9.10 En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Procès-verbaux de réunions du conseil de gérance.

10.1 Les décisions du conseil de gérance sont inscrites dans des procès-verbaux qui doivent être inclus dans un registre spécial et signés par l'une des personnes suivantes: (i) le Président ou le président pro tempore (le cas échéant), (ii) le Secrétaire si un secrétaire a été nommé ou (iii) deux des gérants présents à la réunion.

10.2 Des copies et extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par l'une des personnes suivantes: (i) le Président ou le président pro tempore (le cas échéant), (ii) le Secrétaire si un secrétaire a été nommé ou (iii) deux des gérants présents à la réunion.

Art. 11. Représentation - Signatures autorisées.

11.1 Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

11.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

11.3 La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants avec pouvoir de signature A ou par la signature conjointe d'un gérant avec pouvoir de signature A et d'un gérant avec pouvoir de signature B.

11.4 Le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

11.5 Le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 12. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux statuts et aux dispositions applicables de la loi.

Titre IV. - Secrétaire

Art. 13. Nomination d'un secrétaire.

13.1 Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société (le Secrétaire).

13.2 Le Secrétaire, qui peut mais ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du conseil de gérance et, dans la mesure où cela paraît utile, de l'assemblée des associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du conseil de gérance et de l'assemblée des associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin, et de signer les procès-verbaux du conseil de gérance.

13.3 Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, étant entendu qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

13.4 Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels conformément à l'article 10.2.

Titre V. - Assemblée Générale des Associés

Art. 14. Assemblées générales des associés.

14.1 L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

14.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Cependant, les résolutions portant sur la modification des Statuts ou la dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

14.3 L'assemblée générale annuelle des associés sera tenue chaque année au siège social de la Société ou en tout autre lieu à Luxembourg conformément à ce qui est précisé dans la notice de la réunion, au cours de l'exercice social suivant la clôture de l'exercice précédent.

14.4 Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui ne doit pas nécessairement être un associé afin de le représenter aux assemblées des associés.

14.5 Tant que la Société ne possède pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans ce cas, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les

résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 15. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de l'année suivante.

Art. 16. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 17. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 18. Réserve légale - Dividendes - Dividendes intérimaires.

18.1 Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement d'une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société.

18.3 Les primes d'émission de la Société peuvent être distribuées en entier, en une ou plusieurs fois, aux membres, dans les limites prévues par la loi applicable par le biais d'une décision prise lors d'une assemblée générale des associés. De plus, le conseil de gérance sera habilité à distribuer des primes d'émissions de la Société dans les limites définies par la loi applicable. Le conseil de gérance déterminera les modalités et les conditions des distributions des primes d'émissions, et le conseil de gérance déterminera en particulier le montant à payer, la date de paiement et la nature du paiement (c'est-à-dire en espèces ou en nature).

18.4 Une assemblée générale des associés peut décider de verser des dividendes intérimaires sur les bénéfices nets de la Société ou les réserves distribuables de la Société, dans les limites prévues par la loi applicable. En outre, le conseil de gérance sera habilité à déclarer et verser des dividendes intérimaires sur les bénéfices nets de la Société ou les réserves distribuables de la Société, dans les limites définies par la loi applicable. Le conseil de gérance déterminera les modalités de déclaration et de paiement des dividendes intérimaires, et il déterminera en particulier le montant à payer, la date de paiement et la nature du paiement (c'est-à-dire en espèces ou en nature).

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution.

19.1 La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

19.2 La Société n'est pas dissoute consécutivement au décès, à la faillite, à l'interdiction ou l'insolvabilité d'un membre.

Art. 20. Liquidation.

20.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le gérant ou les gérants en place ou, en l'absence de ceux-ci, par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

20.2 Les actifs après déduction des pertes seront attribués au membre restant ou, le cas échéant, distribués aux membres proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent.

Titre VIII. - Vérification des Comptes

Art. 21. Réviseur d'entreprises. Les comptes de la Société sont audités par un réviseur d'entreprises qui sera nommé par le conseil de gérance et dont les modalités seront déterminées par le conseil de gérance.

Titre IX.- Loi applicable

Art. 22. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi."

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Mme Daphné Ribot, juriste, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg en tant que gérante de la Société pour une durée illimitée.

L'Assemblée décide d'attribuer des pouvoirs de signature à chacun des gérants de la Société et de la manière suivante:

- Christophe Gammal, gérant avec pouvoir de signature A;
- Kristel Segers, gérante avec pouvoir de signature A;
- David Harvey, gérant avec pouvoir de signature A; et
- Daphné Ribot, gérante avec pouvoir de signature B.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: C. Gammal et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2008. LAC/2008/43418. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008138051/5770/514.

(080161833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

CS Catwalk-Showroom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 138.004.

Im Jahre zwei tausendundacht, den sechzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Frau Mina EL HARIRY, Kauffrau, geboren am 18. Mai 1968 in Casablanca, Marokko, wohnhaft in L-2680 Luxemburg, 45, rue de Vianden.

Welche Komparentin ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Gesellschaft mit beschränkter Haftung CS CATWALK-SHOWROOM S.à r.l., mit Sitz in L-6212 Consdorf, 20, rue Hicht, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 138004, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 10. April 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1197 vom 17. Mai 2008.

Die Komparentin erklärt die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung CS CATWALK-SHOWROOM S.à r.l. zu sein und ersucht den amtierenden Notar die von ihm gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterin beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-6212 Consdorf, 20, rue Hicht, nach L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, zu verlegen, und dementsprechend Absatz eins von Artikel fünf der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5. (Absatz eins).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

Zweiter Beschluss

Die neue Adresse der Geschäftsführerin Frau Mina EL HARIRY lautet wie folgt: L-2680 Luxemburg, 45, rue de Vianden.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechs hundert Euro abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: EL HARIRY - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2008. Relation GRE/2008/4251. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 novembre 2008

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138050/231/40.

(080161791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Sataf, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 10.609.

L'an deux mille huit, le seize octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SATAF", (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 10609, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1972, publié au Mémorial C numéro 34 du 20 février 1973,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 7 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 194 du 13 juin 1990,

ayant un capital social de deux millions cinq cent mille francs suisses (2.500.000,- CHF), représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel FONDU, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laure SINESI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Delphine DEICHTMANN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société "SATAF".
2. Nomination de Monsieur Serge PARITZKY comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales et la faculté d'accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où celle-ci est requise.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société "SATAF" et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne Monsieur Serge PARITZKY, retraité, né à Oullins, (France), le 24 juillet 1933, demeurant à L-8011 Strassen, 309, route d'Arlon, comme liquidateur.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales et de la faculté d'accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où celle-ci est requise

131603

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FONDU - SINESI - DEICHTMANN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2008, Relation GRE/2008/4252. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 novembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138049/231/70.

(080161782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Adrina, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 41.142.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Dominique FONTAINE, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;

"le mandataire" de

La société ADISOL S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, Rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 41.141;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "ADRINA S.à R.L. ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, Rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 41.142, a été constituée suivant acte reçu le 13 août 1992, publié au Mémorial C numéro 572, page 27.455 de 1992.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "ADRINA S. à R.L.", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.394,68,- (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 24,79,- (vingt-quatre Euros et soixante-dix-neuf cents) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "ADRINA S.à R.L."

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante: L-2652 Luxembourg, 142-144, Rue Albert Unden.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé : D. FONTAINE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 septembre 2008, Relation: LAC/2008/39067. - Reçu douze Euros (12.- €).

Le Receveur (signé): ff Franck SCHNEIDER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008138045/211/46.

(080161872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Makena Capital Luxco B, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.814.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first day of October.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Makena Capital Holdings B, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered address with National Corporate Research Ltd., 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America and US Tax identification number 214-80-4271,

here represented by Charou Anandappane, lawyer, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on October 17, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- Makena Capital Holdings B, L.P., is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Makena Capital Luxco B, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140814 (the Company), incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on July 30, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association of September 2, 2008 under number 2121.

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares without par value.

Now, therefore, the appearing party, acting through her proxy holder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the representation of the Company so that the Company shall be bound by the joint signature of at least one A manager and at least one B manager.

Second resolution

As a result of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 8.3 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

"8.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one A manager and at least one B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated."

There being no further business, the meeting is closed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euro (1,000.- EUR)

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt et unième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Makena Capital Holdings B, L.P., une société organisée et constituée sous la loi de l'état de Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à National Corporate Research Ltd., 615 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique et le numéro d'identification TVA. 214-80-4271,

ici représentée par Maître Charou Anandappane, Avocate, demeurant professionnellement à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 octobre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Makena Capital Holdings B, L.P est l'associée unique (l'Associée Unique) de Makena Capital Luxco B, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140814, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 2 septembre 2008 numéro 2121 (la Société);

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sans valeur nominale.

La partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide de changer le système de représentation de la Société vis-à-vis des tiers afin que la Société soit engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'article 8.3 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins un gérant de classe A et d'au moins un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à environ mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Anandappane et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2008, LAC/2008/43412. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008138053/5770/98.

(080161449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Isrop Participations, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 21.207.

— DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Marc KOLTES, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de LCF HOLDING BENJAMIN ET EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., ayant son siège social à 21, route de Pregny, CH-1292 Pregny Chambésy CP 5254 1211 Genève 11 (Suisse), en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 25 septembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ISROP PARTICIPATIONS, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, a été constituée suivant acte notarié du 28 décembre 1983, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 46 du 17 février 1984. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 7 juin 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1115 du 28 octobre 2005;

- que le capital social de la société "ISROP PARTICIPATIONS" s'élève actuellement à DIX-HUIT MILLIONS US DOLLARS (USD 18.000.000) représenté par CENT QUATRE VINGT MILLE (180.000) actions d'une valeur nominale de CENT US DOLLARS (USD 100) chacune, entièrement libérées;

- que LCF HOLDING BENJAMIN et EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 30 juin 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que :

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 30 juin 2008, étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à MILLE HUIT CENTS EUROS (EUR 1.800).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. KOLTES, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 octobre 2008, LAC/2008/40142. - Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008138044/220/52.

(080161865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Holding Lukemis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 123.430.

Extrait des résolutions prises par le Gérant Unique de la Société le 15 septembre 2008

Le Gérant Unique DECIDE de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le Gérant Unique CONSTATE que l'adresse professionnelle du Gérant Unique a été modifiée de la façon suivante:
Monsieur Aymeric KEMPF: 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le Gérant Unique CONSTATE que la dénomination et le siège de l'associé unique de la Société ont été modifiés de la façon suivante:

S.A.F.E. International Group Sàrl: 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la Société

Signature

Gérant unique

Référence de publication: 2008137995/9268/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03341. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

C.M.C. Communication Médias Courtage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon.

R.C.S. Luxembourg B 58.221.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le huit octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Christophe LOUIS, producteur de films, né à Liège, (Belgique), le 20 août 1963, demeurant à L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon,

ici représenté par Monsieur Norbert MEISCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

a) Que la société anonyme "C.M.C. Communication Médias Courtage S.A.", établie et ayant son siège social à L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 58.221, (ci-après la "Société"), a été originairement constituée sous la dénomination sociale de "communication-médias-diffusion-Belux S.A.", en abrégé "C.M.D.B. LUXEMBOURG S.A.", suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 18 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 292 du 12 juin 1997,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par l'édit notaire Paul DECKER en date du 25 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 606 du 21 août 1998, contenant notamment le changement de la dénomination en "C.M.C. Communication Médias Courtage S.A."

b) Que le capital de la Société a été fixé lors de la constitution à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) évalué à 30.986,69 EUR.

c) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, désigne la société anonyme "COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A.", établie et ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 131.410, dûment représentée par son administrateur unique Monsieur Maurice HAAG, employé, demeurant à L-8025 Luxembourg, 15, rue de l'Eglise, comme liquidateur de la Société, lequel a plein pouvoir d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

f) Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g) Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Romain KETTEL, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.

i) Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

j) Que décharge pleine et entière est accordée au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

k) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

l) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société.

m) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins chez Monsieur Christophe LOUIS à L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et le comparant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: MEISCH - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 octobre 2008. Relation GRE/2008/4142. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138081/231/68.

(080161864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.433.155,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.624.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of October.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Alexis Kamarowsky, director, residing in Luxembourg acting in his capacity as manager of Oxford Aviation Academy Luxembourg S. à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, incorporated on 12 January 2007 by deed of M^e Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 407 of 20 March 2007, pursuant the resolutions of the shareholders of the Company taken at the extraordinary general shareholders' meeting of the Company (the "Meeting") held on 4th September 2008 in front of the undersigned notary, has requested the notary to record his declarations as follows:

(I) Whereas the Meeting resolved (i) to approve the increase of the issued share capital of the Company from its amount of one million three hundred ninety-nine thousand eight hundred forty-three Euros and seventy-five cents

(€1,399,843.75) by an amount of thirty-three thousand three hundred eleven Euros and twenty-five cents (€33,311.25) in order to bring it to one million four hundred thirty-three thousand one hundred fifty-five Euros (€1,433,155) by the issue of twenty-six thousand six hundred forty-nine (26,649) class B shares of a par value of one Euro twenty five cents (€1.25) each and an Issue Price (as this term is defined in the Articles) of EUR 2.825 per share, subject to the completion of a certain share sale agreement entered into between Mr Ross Edward Carrington, the Company and GCAT Australia PTY Ltd (the "Condition Precedent"), (ii) to approve the subscription to the newly issued shares against a contribution in cash in the amount of seventy-five thousand two hundred and eighty-eight Euros and seventy-five cents (€75,288.75) by Mr Ross Edward Carrington, residing at Unit 152,95 Rouse Street, Port Melbourne, Victoria 3207 (Australia), and (iii) to allocate the balance between the Issue Price paid with respect to each share issued to Mr Ross Carrington and the par value thereof to the share premium account attached to the class B shares.

(II) Whereas the proof of the full payment of the subscribed shares has been given to the undersigned notary at the Meeting held on 4th September 2008 so that the issuance of the shares would be effective immediately upon fulfilment of the Condition Precedent.

(III) Whereas the Meeting authorized and empowered any manager of the Company, irrespective of his class (the "Manager"), to appear in front of the undersigned notary to declare the fulfilment of the Condition Precedent and to record the effectiveness of the increase of share capital of the Company and the subsequent amendment of article 5.1 of the Articles.

(IV) Whereas the Condition Precedent has been completed on 9th September 2008.

(V) As a consequence of the above, Mr Alexis Kamarowsky on behalf of the Meeting, hereby confirms the fulfilment of the Condition Precedent and the increase of the issued share capital of the Company to one million four hundred thirty-three thousand one hundred fifty-five Euros (€1,433,155) by the issue of twenty-six thousand six hundred forty-nine (26,649) class B shares in the Company effective as of 9th September 2008.

(VI) As a result of the completion of the Condition Precedent, article 5.1 of the articles of association of the Company is amended so as to read as follows: "5.1 The issued share capital of the Company is set at one million four hundred thirty-three thousand one hundred fifty-five Euros (€1,433,155) divided into ninety-four thousand and six hundred eighty-one (94,681) Class A Shares, nine hundred sixteen thousand and five hundred twenty-six (916,526) Class B Shares and one hundred thirty five thousand three hundred and seventeen (135,317) Class C Shares, each with a nominal value of one point twenty five euro (€ 1.25) and with such rights set out in the present Articles of Association."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand Euros (€ 1,000).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

M. Alexis Kamarowsky, administrateur, demeurant à Luxembourg, agissant en sa capacité de gérant de Oxford Aviation Academy Luxembourg S. à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, constituée en date du 12 janvier 2007 suivant acte reçu de M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 407 du 20 mars 2007, en vertu des résolutions prises par les associés de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société (l'«Assemblée») tenue le 4 septembre 2008 par-devant le notaire soussigné, a requis le notaire d'acter ses déclarations ainsi qu'il suit:

(I) Attendu que l'Assemblée a décidé (i) d'approuver l'augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million trois cent quatre-vingt dix-neuf mille huit cent quarante-trois Euros et soixante-quinze cents (€1.399.843,75) par un montant de trente-trois mille trois cent onze Euros et vingt-cinq cents (€33.311,25) afin de le porter à un million quatre cent trente-trois mille cent cinquante-cinq Euros (€1.433.155) par l'émission de vingt-six mille six cent quarante-neuf (26.649) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune et un Prix d'Emission (tel que ce terme est défini dans les Statuts) de EUR 2,825 par part sociale, sous réserve de la réalisation d'un certain contrat de vente de parts sociales conclu entre M. Ross Edward Carrington, la Société et GCAT Australia PTY Ltd (la «Condition Suspensive»), (ii) d'approuver la souscription aux parts sociales nouvellement émises en contrepartie du paiement en numéraire d'un montant de soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-huit Euros et soixante-quinze cents (€75.288,75) par M. Ross Edward Carrington, demeurant à Unit 152, 95 Rouse Street,

Port Melbourne, Victoria 3207 (Australie), et (iii) d'allouer le solde entre le Prix d'Emission payé en relation avec chaque part sociale émise à M. Ross Edward Carrington et la valeur nominale de ces parts sociales au compte prime d'émission attaché aux parts sociales de classe B.

(II) Attendu que la preuve du paiement intégral des parts sociales souscrites a été donnée au notaire soussigné lors l'Assemblée tenue en date du 4 septembre 2008 de sorte que l'émission des parts sociales serait effective immédiatement au moment de la réalisation de la Condition Suspensive.

(III) Attendu que l'Assemblée a autorisé et donné instruction à tout gérant de la Société, sans tenir compte de sa classe (le «Gérant»), à comparaître par-devant le notaire soussigné en vue de déclarer la réalisation de la Condition Suspensive et de prendre acte de la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société et de la modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts.

(IV) Attendu que la Condition Suspensive a été réalisée en date du 9 septembre 2008.

(V) En conséquence de ce qui précède, M. Alexis Kamarowsky, pour le compte de l'Assemblée, confirme par les présentes la réalisation de la Condition Suspensive et l'augmentation du capital social émis de la Société à un million quatre cent trente-trois mille cent cinquante-cinq Euros (€1.433.155) par l'émission de vingt-six mille six cent quarante-neuf (26.649) parts sociales de classe B dans la Société avec effet au 9 septembre 2008.

(VI) En conséquence de la réalisation de la Condition Suspensive, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié afin d'avoir la teneur suivante:

«5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à un million quatre cent trente-trois mille cent cinquante-cinq Euros (€1.433.155) divisé en quatre-vingt quatorze mille six cent quatre-vingt une (94.681) Parts Sociales de Classe A, neuf cent seize mille cinq cent vingt-six (916.526) Parts Sociales de Classe B et cent trente-cinq mille trois cent dix-sept (135.317) Parts Sociales de Classe C, d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€ 1,25) chacune et ayant les droits définis par les présents Statuts.»

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimée à mille Euros (€ 1.000).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, la partie comparante a signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: A. Kamarowsky et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2008, LAC/2008/43398. — Reçu trois cent soixante-seize euros quarante-quatre cents, Eur 0,50% = 376,44.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008138055/5770/115.

(080161560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

LBREP II Master S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.466.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Pour LBREP II Master S.à.r.L.

Signature

Référence de publication: 2008137980/8223/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09415. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Ezpellor, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 142.608.

Extrait de publication de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2008

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EZPELLOR établie son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires aux comptes est fixé à un (1);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

a. Monsieur Maxime BONTOUX, administrateur de sociétés, diplômé de la faculté d'œnologie de Bordeaux, né le 14 janvier 1969 à Neuilly-sur-Seine, demeurant au 14, rue Georges Mandel à F-33110 Le Bouscat, France, Administrateur de Catégorie «A» et Président du Conseil d'Administration.

b. Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg, demeurant au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Administrateur de Catégorie «B»;

c. Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal né à Luxembourg le 23 septembre 1955, demeurant au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Administrateur de Catégorie «B»;

3. est nommée commissaire de la Société:

La société anonyme luxembourgeoise dénommée AUDIEX S.A., avec siège social à Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au R.C.S. Luxembourg, sous la section B et le numéro 65.469;

4. le mandat de l'administrateur et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2014;

5. le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 octobre 2008.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2008137992/9127/31.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07721. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

L'Association Portugaise des Indépendants au Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg F 3.805.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le 11 juin, 20 heures, les membres de l'absl APIL se sont réunis en assemblée générale à son siège à Luxembourg-ville, avec l'ordre du jour suivante:

1. Décision sur la dissolution de l'association.

Les membres présents et d'accord avec le Chapitre VII, articles 22 et 23 des statuts de l'association, ont décidé:

- a) D'accepter la dissolution de l'association;
- b) De verser le solde que l'association détient, après sa liquidation, à la Santa Casa Misericórdia du Luxembourg, située au N ° 182, rue de Hamm L-1713 Luxembourg, soit le montant de 1.100 € (mille cinq cents euros).

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale est clôturée à 21 heures.

Signatures.

Référence de publication: 2008137996/9528/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00856. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Consortium Financier Luxembourgeois, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 39.365.

Le domiciliataire LUXIGEC SA, dénonce avec effet immédiat, le siège de la société anonyme Consortium Financier Luxembourgeois SA à L-2011 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

LUXIGEC SA

Signature

Référence de publication: 2008137997/48/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00910. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Kelso CCS II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.721.

Il résulte des résolutions des Associés en date du 14 octobre 2008 de la société Kelso CCS II S.à.r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 6 octobre 2008:

Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant B suivant à compter du 6 octobre 2008:

Madame Maria Tkachenko, née le 3 mai 1974 à Moscou, Fédération de Russie, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kelso CCS II S.à.r.l.

Jacob Mudde

Gérant B

Référence de publication: 2008137942/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08618. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Kelso CCS I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.718.

Il résulte des résolutions des Associés en date du 14 octobre 2008 de la société Kelso CCS I S.à.r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 6 octobre 2008:

Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant B suivant à compter du 6 octobre 2008:

Madame Maria Tkachenko, née le 3 mai 1974 à Moscou, Fédération de Russie, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kelso CCS I S.à.r.l.

Jacob Mudde

Gérant B

Référence de publication: 2008137943/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08679. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

**Yellow Star S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Yellow Star Holding SA).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 42.607.

L'an deux mille huit, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "YELLOW STAR HOLDING S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 42.607, constituée suivant acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 21 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 150 du 7 avril 1993,

et dont la devise d'expression du capital social de la société a été convertie de la Deutsche Mark en euro par l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue extraordinairement le 19 décembre 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 674 du 2 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie MAIEZZA, secrétaire, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean Bernard ZEIMET, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Changement de l'objet social par abandon du statut de société holding régi par la loi du 31 juillet 1929, pour transformer la société en société de participation financière pleinement imposable, avec effet au jour de l'acte.

2) Modification subséquente de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

3) Changement de la dénomination sociale en "YELLOW STAR S.A." et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

4) Nominations statutaires.

5) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide:

- d'abandonner le statut de société holding, régi par la loi du 31 juillet 1929, et de transformer la société en société de participation financière pleinement imposable, avec effet au jour de l'acte;
- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 4 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 2).
- de changer la dénomination de la société en "YELLOW STAR S.A." et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de "YELLOW STAR S.A.", régie par les dispositions légales y afférentes, ainsi que par les présents statuts."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de révoquer tous les administrateurs actuels et de leur accorder, pour autant que de besoin, par vote spécial, décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès comme suit:

- a) Madame Sylvie MAIEZZA, Secrétaire, née à Amnéville, (France), le 25 août 1966, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri;
- b) Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne, (Belgique), le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri;
- c) Madame Christiane LAMY, employée privée, née à Verviers, (Belgique), le 12 février 1957, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard Prince Henri.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: MAIEZZA - ZEIMET - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 octobre 2008. Relation GRE/2008/4223. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008138089/231/94.

(080161763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Sogespar S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 41.349.

Le domiciliataire LUXIGEC SA, dénonce avec effet immédiat, le siège de la société anonyme SOGESPAR S.A. à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F Kennedy.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

LUXIGEC SA

Signature

Référence de publication: 2008137998/48/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00912. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Captiva Capital Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.657.200,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 92.025.

—
Extrait des Résolutions des Associés datées du 6 octobre 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Christian Christensen, en tant que Gérant B de la société, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2008;

- de nommer Laetitia Ambrosi, né le 12 mars 1975 à Lyon, France, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Luxembourg, en tant que Gérant B de la société, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2008;

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Isabelle Clinquart

Mandataire

Référence de publication: 2008137934/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09637. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

**PanEuropean Office Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Luxco 65 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 133.346.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/10/2008.

Jorge Pérez Lozano / Paul van Baarle

Manager / Manager

Référence de publication: 2008137977/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09754. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Infraluxcis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 97.755.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INFRALUXCIS Sarl

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2008137958/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09478. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Cedinvest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 30.192.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Certifié sincère et conforme

CEDINVEST SPF S.A.

V. DI BARTOLOMEO / A. VIGNERON

Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008137939/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07329. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Algra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.883.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2008

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Madame Luisella MORESCHI, Madame Patricia JUPILLE et Mme Graziella VERDUCHI ainsi que celui du commissaire aux comptes Gordale Marketing Limited ayant son siège social à Strovolou Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2014.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Pour ALGRA S.A.

Signature

Référence de publication: 2008137929/744/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08463. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

CCP II Netherlands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.956.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 53160 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008137902/211/11.

(080161740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.